

L'ancienne décharge de Pousseau à Royan

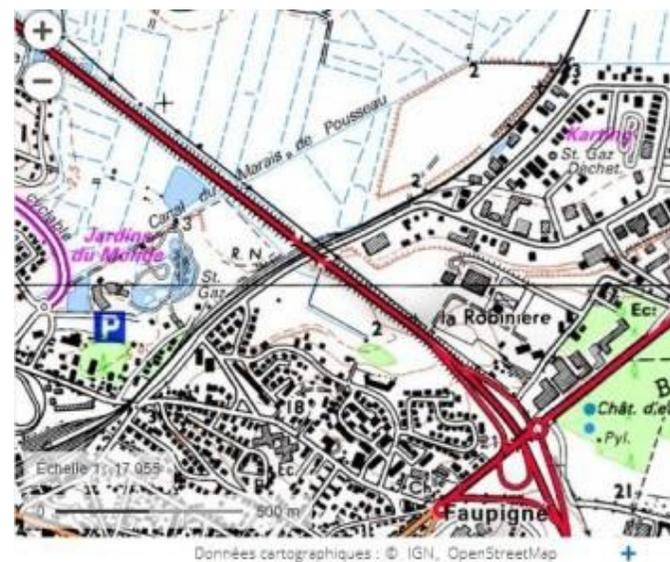


Photo aérienne et carte IGN, Géoportail visité janv. 2017

Le site est localisé au lieu dit « Marais de la Robinière » au nord de la voie ferrée et de la zone industrielle de la Robinière. Il correspond à l'ancienne décharge de Royan, propriété de la commune, en théorie fermée mais qui reçoit encore des déchets de la ville. Un portail en condamne l'accès, seuls les agents de la ville continuent d'y déverser des déchets verts et des rochers y sont stockés pour l'enrochement des conches.

Un article du journal Sud-Ouest du 13 décembre 2016 titre « un projet pour l'ancienne décharge publique ». Le maire de Royan a fait réaliser une étude en 2016. Fort du résultat de cette étude, le maire souhaite développer un parcours sportif dont les travaux pourraient s'élever à un million d'euros.

Il faut rappeler que le site a servi de dépôt et d'enfouissement des ordures ménagères durant une cinquantaine d'années. Outre les ordures ménagères, les commerçants et artisans y ont déposés des produits de toutes sortes avant l'ouverture de la déchetterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan.

Aujourd'hui encore le gaz méthane qui est dû à la décomposition des ordures ménagères s'échappe dans l'atmosphère. Sachant que le méthane (CH_4) est 23 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO_2) en effet de serre, on imagine sa participation au réchauffement climatique depuis des décennies.

L'eau de ruissellement est polluée et même si l'article du journal indique qu'en s'éloignant la qualité de l'eau s'améliore. Cette affirmation semble ignorer la situation de l'ancienne décharge à une vingtaine de mètres au-dessus du marais de Pousseau.

En 2009, le bulletin municipal « Royan Le Mag » faisait état d'un projet de réaménagement du site après que des mesures techniques soient prises comme un fossé bétonné étanche de récupération des eaux de ruissellement, un bassin étanche des lixiviats (liquides résiduels provenant de la percolation de l'eau à travers les déchets), un bassin de décantation et des puits de collecte des biogaz brûlés par une torchère (!) pour un coût évalué à quatre millions d'euros selon une première étude datant de 2002. En fait, rien n'ayant été fait depuis cette annonce, il paraît étrange que la situation de l'ancienne décharge se soit améliorée de façon naturelle au point que le coût de la réhabilitation soit quatre fois moindre aujourd'hui qu'il y a quinze ans.

Gérard BUNEL